

## 4

LES CHÂTEAUX DE L'ANCIEN DIOCÈSE DE GENÈVE (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLE)

Matthieu de la Corbière

## LE CADRE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Cette communication a pour objectif, sans doute ambitieux, de dresser un panorama de l'histoire du château dans l'ancien diocèse de Genève. Le périmètre de la zone examinée dépasse par conséquent largement les frontières de la Suisse romande, les limites de l'évêché couvrant jusqu'en 1536 une circonscription de 6800 km<sup>2</sup> de superficie, inscrite entre le lac Léman et le lac du Bourget d'une part, et le Jura et les Alpes d'autre part. Cet ensemble découle principalement du territoire de la cité de Genève constitué aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles. La formation du diocèse s'achève du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle avec la création de plus de 450 paroisses réparties entre huit doyennés ruraux (fig. 1). Ce vaste territoire chevauche aujourd'hui deux cantons romands (Genève et Vaud) et trois départements français (Ain, Haute-Savoie et Savoie).

Au sein du Saint Empire romain germanique, l'évêché de Genève est partagé entre trois puissances politiques principales à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, dont le pouvoir ne paraît reposer que sur une poignée de forteresses. En effet, de 996 à 1088, les sources ne mentionnent que sept châteaux (*castra, castella*) dans l'espace du diocèse.<sup>1</sup> L'évêque dispose, en dépit de l'obtention en 1154 du statut de prince d'Empire, d'un domaine modeste, essentiellement réduit au territoire de sa cité à l'origine, puis progressivement augmenté d'une douzaine de villages.<sup>2</sup> Pour sa part, le comte de Genève, qui est apparenté au dernier roi de Bourgogne et qui représente la puissance territoriale majeure, domine une myriade de domaines disséminés du Pays de Vaud aux Bauges.<sup>3</sup> Enfin, le comte de Savoie s'est implanté en Chablais et dans les Bauges méridionales au milieu et à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, à la faveur de la transmission de la couronne royale de Bourgogne à l'empereur.

Une série de crises qui éclatent à partir du début du XII<sup>e</sup> siècle entraîne le morcellement progressif du comté de Genève, lequel se rétracte peu à peu en-deçà de l'Arve, du Rhône et des Bauges. Ainsi, tout en établissant le siège de sa cour à Annecy, le comte de Genève gouverne, dans le premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, un territoire qui s'étend essentiellement entre l'Arve et le lac du Bourget. Cet ensemble compte alors une vingtaine de châtelainies qui dépendent directement du comte.<sup>4</sup>

A l'ouest, la formation de la seigneurie de Gex découle de la création d'un apanage à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, en faveur d'une branche cadette de la Maison de Genève. Mais, cinquante ans plus tard, la seigneurie de Gex est passée entre les mains des sires de Joinville qui gravitent autour de la Maison de Savoie. Leur pouvoir repose alors sur moins de dix châteaux répartis entre l'actuel Fort de l'Ecluse et Versoix.<sup>5</sup>

A l'ouest, le long de la Vallée de l'Arve jusqu'à Chamonix et le Beaufortin, la seigneurie de Faucigny est primitivement détenue par des dynastes vassaux des comtes de Genève. Ils s'émancipent de la tutelle comtale au début du XIII<sup>e</sup> siècle et leur territoire parvient par mariage entre les mains de Pierre de Savoie dans les années 1230-1250. Or, le destin de la seigneurie de Faucigny bascule à la mort de Pierre de Savoie en 1268. A la faveur d'une union matrimoniale, le Faucigny revient alors au dauphin de Viennois (comte d'Albon), dont les domaines étaient primitivement concentrés entre Briançon, Valence, Lyon et Grenoble. Son territoire lémanique, qui compte une quinzaine de châteaux princiers, devient désormais le fer de lance des guerres qu'il mène contre la Maison de Savoie.<sup>6</sup>

Après une dizaine d'années d'affrontements découlant de la succession litigieuse du Faucigny dans les années 1260-1270, le dauphin de Viennois, le comte de Genève, l'évêque de Genève et le sire de La Tour du Pin forment en 1282 une coalition anti-savoyarde, appuyée par le duc de Habsbourg. Celle-ci déclenche un conflit qui débordera largement des frontières du diocèse de Genève et qui ne s'achèvera qu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle avec, dans cet évêché, les conquêtes du Pays de Gex (1353) et du Faucigny (1355) par le comte de Savoie. Tout en demeurant sous la souveraineté de ses évêques, la cité de Genève est quant à elle passée sous le contrôle militaire du comte de Savoie grâce à une série d'opérations conduites de 1287 à 1320.<sup>7</sup>

<sup>1</sup> La Corbière 2010a, 3, n. 2.

<sup>2</sup> La Corbière/Piguet/Santschi 2001, 25-48.

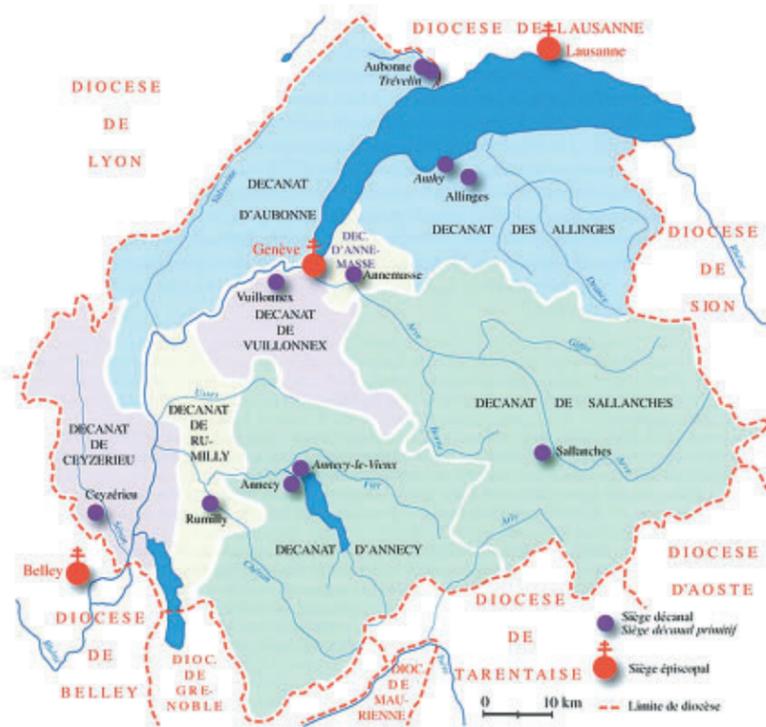
<sup>3</sup> Duparc 1978, 374-385.

<sup>4</sup> La Corbière 2002, 186-188.

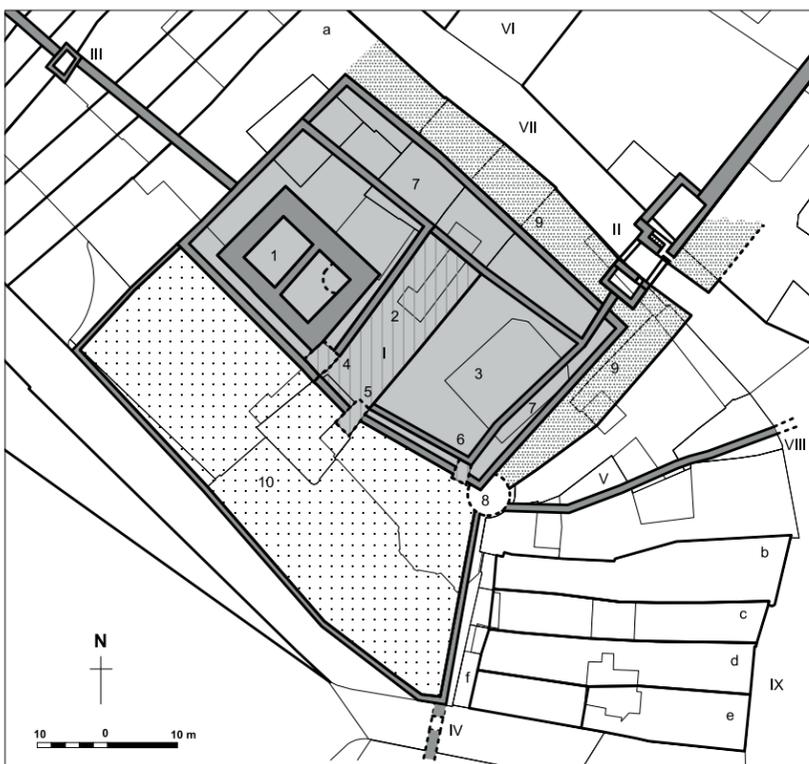
<sup>5</sup> La Corbière 2002, 195-196.

<sup>6</sup> La Corbière 2002, 193-195.

<sup>7</sup> Duparc 1978, 193-294.



1 Le diocèse de Genève à la fin du Moyen Age.



2 Plan hypothétique du château de Genève et de ses abords en 1320. I. Château: 1. Tour; 2. Emplacement supposé de la chapelle et des corps de logis secondaires; 3. Cour; 4-5-6. Tourelles attestées au XVII<sup>e</sup> siècle; 7. Braies; 8. « Petit molard »; 9. Fossés; 10. Jardin. II. Grande porte de la cité dite Porte du château. III. Tour Coponay. IV. Porte Punaise attestée dès 1357. V. Mur de défense avancée de la ville? VI. Place de la Taconnerie. VII. Rue de l'Hôtel-de-Ville. VIII. Place du Bourg-de-Four. IX. Rue du Puits ou de Saint-Léger.

La Maison de Savoie parvient finalement à étendre sa domination sur l'ensemble des territoires formant le diocèse de Genève en acquérant le comté de Genève en 1401, par achat, et après avoir dû mâter l'opposition d'une poignée de dissidents.<sup>8</sup> Cette suprématie sera finalement amoindrie cent-trente cinq années plus tard, dans le contexte de la Réforme, avec l'émancipation de la cité de Genève et les interventions armées de la Seigneurie de Berne et des Valaisans qui s'emparent du Pays de Gex, du Genevois septentrional et du Chablais.

#### LE CADRE DOCUMENTAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE

Du début du XII<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire des luttes des comtes contre les évêques de Genève à la fin du conflit delphino-savoyard, le diocèse de Genève ne connaît que de brèves périodes de paix. Ce long cycle de crises, conjugué à la territorialisation de la seigneurie, est par conséquent marqué par un développement important du château. Le réseau castral qui se constitue est particulièrement dense : sur l'étendue de l'évêché, on relève au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle une cinquantaine de forteresses princières et chaque village compte en moyenne deux ou trois maisons fortes et maisons hautes. Ainsi, notre corpus rassemble au moins mille résidences fortifiées au total. Paradoxalement, le nombre de bâtiments conservés atteint sans doute aujourd'hui 30 % du total bâti au Moyen Âge.<sup>9</sup> L'essentiel est ruiné, la plus grande part demeurant même imperceptible dans le paysage en l'absence de maçonneries visibles.

En dépit de ces disparitions, compensées par des monuments phares bien conservés (Annecy, Bonneville, Buffavent, Coudrée, Duingt, Etrembières, Menthon, Montrottier, Nyon, Ripaille, Thorens, Yvoire, etc.), l'histoire du château dans l'ancien diocèse de Genève est assez bien documentée, en tout cas en ce qui concerne les principales forteresses. On dispose en premier lieu de sources manuscrites très riches, abondantes à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle : des comptabilités générales (comptes d'hôtels princiers, de trésoriers généraux et de baillis) et particulières (comptes de châtelainie et comptes d'œuvres), ainsi que de nombreux actes.<sup>10</sup> On conserve en outre les procès-verbaux de tournées d'inspections générales de châteaux qui ont été récemment édités. Dans le cadre d'un projet de vente des États du dauphin de Viennois au pape, vingt-sept forteresses et maisons fortes du Faucigny et du Beaufortin ont été décrites en détail en 1339<sup>11</sup>. A la suite de l'affermage de l'apanage du Genevois-Nemours, trois enquêtes conduites de 1553 à 1572 présentent l'état de vingt châteaux du Genevois et du Faucigny.<sup>12</sup>

Enfin, la richesse de l'histoire médiévale de la région a suscité de nombreuses publications depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle,<sup>13</sup> en particulier dues à des chercheurs pionniers dans le domaine de la castellologie régionale : Max Bruchet (1868-1929) et Louis Blondel (1885-1967).<sup>14</sup> Les publications scientifiques<sup>15</sup> côtoient par ailleurs une abondante littérature généraliste et touristique, à laquelle s'ajoutent de nombreuses vues, photographies et cartes postales. En revanche, la mise en œuvre de chantiers archéologiques est assez récente et reste modeste. Depuis les années 1980, seule une quinzaine de sites appartenant à l'ancien diocèse de Genève ont été fouillés entièrement ou partiellement : quatre dans le canton de Genève (Bâtie-Rouelbeau, Hermance, Ile, Peney), six dans la Haute-Savoie (Allinges-Vieux, Annecy, Evian, Saint-Gervais, Thiez, Vuache) et cinq dans l'Ain (Dorches, Fort-L'Ecluse, Gex, La Rochette, Pierre).<sup>16</sup>

#### LES PREMIÈRES RÉSIDENCES FORTIFIÉES (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> SIÈCLES)

Le vocabulaire employé par les sources pour désigner les résidences fortifiées du diocèse de Genève se révèle relativement tenu aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, mais paraît déjà distinguer divers types de bâtiments. Hormis les termes *castrum* et *castellum*, déjà signalés, apparaissent au XII<sup>e</sup> siècle les qualificatifs *turris* (vers 1100), *statio* (1124), *aula* (vers 1160) et *domus lapidea* (1190).<sup>17</sup>

A cette époque, le corpus des résidences fortifiées compte tout d'abord des tours isolées. Dans la cité de Genève, le palais épiscopal forme à la fin du XI<sup>e</sup> siècle un corps de logis oblong de 20 m de longueur pour 12 m de largeur. Bien que dépourvu d'une enceinte, l'édifice est qualifié de château (*castrum*) en 1227 et de forteresse (*fortalitium*) un siècle plus tard.<sup>18</sup> De même,

<sup>8</sup> Duparc 1978, 328-347.

<sup>9</sup> Le taux atteint 55% en Haute-Savoie mais pour un corpus ne comptant que 79 sites recensés. Voir : D'Agostino et al. 2012, 80-85.

<sup>10</sup> Bautier/Sornay 1968-74 ; Détraz 1995 ; Guilleré/Gaulin 1992.

<sup>11</sup> Carrier/La Corbière 2005.

<sup>12</sup> Coram-Mekkey/La Corbière 2015.

<sup>13</sup> Carrier/La Corbière 2005, LXVIII-LXXXIV.

<sup>14</sup> Citons les deux titres emblématiques de ces deux auteurs : Bruchet 1907 ; Blondel 1956.

<sup>15</sup> Citons en particulier : Du Bois-Melly 1889-1900 ; Bertrand 1948 ; Brocard-Plaut et al. 1986 ; Chalmin-Sirot 1986 ; Raemy 2004.

<sup>16</sup> Ces fouilles ont été conduites, dans le canton de Genève par Jacques Bujard (Hermance), Jean Terrier (Bâtie-Rouelbeau, Ile, Peney) et Michelle Juguin Regelin (Bâtie-Rouelbeau) ; dans la Haute-Savoie par Laurent D'Agostino et Christophe Guffond (Allinges-Vieux, Saint-Gervais), Frédéric Raynaud (Vuache), Elisabeth Sirot-Chalmin (Annecy) et Stéphane Venault (Thiez) ; dans l'Ain par Michèle Auger, Alban Horry et Sylvain Motte (Pierre), Bernard Demotz (Dorches, La Rochette) et Alexandre Malgouverné (Fort-L'Ecluse, Gex). On exclut de la liste des fouilles les relevés du bâti, ainsi que les relevés du sous-sol par résonance magnétique.

<sup>17</sup> La Corbière 2010a, 3-4.

<sup>18</sup> La Corbière 2010b.



3 Les ruines du château de Mons (F) vers 1907.



4 Maquette du château de Chaumont (F) à la fin du Moyen Âge.

la résidence du comte de Genève (*statio comitis*, 1124), construite dans les années 1120 et réédifiée cinquante ans plus tard, forme une grosse tour de type zaehringien, mesurant 18,40 m de longueur pour 15,40 m de largeur, dont les murs atteignent 2,70 à 3,70 m d'épaisseur<sup>19</sup> (fig. 2). Hors de la cité, il semble que les tours isolées quadrangulaires soient relativement répandues, tout en présentant des dimensions plus réduites. Le cas de la tour de Mons en Genevois, sans doute construite à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et mesurant 9,40 à 10,40 m de côté, montre que ces édifices ont pu ensuite être dotés d'une enceinte (fig. 3). Après que la tour ait été surélevée en 1290, une muraille quadrangulaire vient amplifier le site défensif dix ou vingt ans plus tard.<sup>20</sup>

Si le cas de la tour isolée semble prédominant, quelques vastes enclos fortifiés, qui se dressent en général sur des reliefs escarpés, témoignent sans doute, suivant Louis Blondel,<sup>21</sup> du réseau castral formé par les rois de Bourgogne. Le château de Versoix, mentionné en 1022 dans un acte relatif à des droits de l'abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune, atteindrait 7000 m<sup>2</sup> de superficie.<sup>22</sup> Celui de Chaumont est en 1178 une possession du même couvent, tenue en fief par le comte de Genève (fig. 4). Il comprend une première et grande enceinte se développant sur près de 120 m de longueur, sans doute destinée à loger les chevaliers chargés de la sécurité des lieux, puis un réduit défensif dominé par une tour quadrangulaire atteignant 9 à 11 m de largeur.<sup>23</sup> Le château des sires de Faucigny, cité dès 1119, se développe pour sa part sur plus de 90 m de longueur et présente l'imbrication de trois à quatre réduits distincts.<sup>24</sup> Précisons que ces trois places-fortes sont chacune pourvues d'un bourg extérieur à l'enceinte castrale. Dans le cas des Allinges, connu depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle, l'occupation du site fortifié atteint une superficie considérable, par l'agglomération de plusieurs résidences et enclos défensifs. Au total, les défenses se déroulent sur près de 500 m de longueur. Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble est formé de deux châteaux, chacun pourvu d'un bourg, distants de 100 m (fig. 5-6); une situation qui ne sera pas sans poser des difficultés épineuses lorsque le dauphin de Viennois et le comte de Savoie, possesseurs des deux places-fortes, entrent en guerre à la fin du siècle. De 1270 aux années 1340, les forteresses se livrent ainsi à de constants duels d'artillerie qui pousseront les habitants des bourgs adjacents à désertier les lieux.<sup>25</sup>

Les chevaliers étant tenus d'assurer la défense de ces forteresses, leurs résidences rurales restent extrêmement modestes jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Les sources indiquent en effet que les grands dynastes interdisent l'usage de la pierre à leurs vassaux et limitent

strictement la puissance militaire de leurs maisons. Le recours à des défenses en terre et en bois est autorisé, mais la taille des pieux ne doit pas dépasser la tenaille de la main; la hauteur des édifices ne doit pas faciliter l'engagement d'une défense sommitale; enfin, l'espace enclos ne doit pas permettre des exercices militaires. Bien qu'extrêmement répandu, ce type de résidence seigneuriale n'a pas été conservé dans l'ancien diocèse de Genève. Néanmoins, les fouilles archéologiques conduites à la fin des années 1990 dans le Parc La Grange à Genève semblent indiquer que l'emprise d'une telle maison en bois peut atteindre une quinzaine de mètres de côté.<sup>26</sup> Les élévations sont probablement en colombages, peut-être à l'instar du château de Brosse en Dombes (Ain, Chaveyriat) ou de la maison fortifiée remarquée par André Meyer dans la Chronique de Bénédict de Tschachtlan (vers 1470).<sup>27</sup>

En milieu urbain, les chevaliers d'un rang supérieur et les dignitaires ecclésiastiques semblent habiter de vastes parcelles occupées par un logis, établi en front de rue, et une tour, rejetée à l'arrière de la propriété et qui paraît servir au stockage et au refuge.<sup>28</sup> Par exemple, le site de l'actuelle maison Tavel à Genève est occupé aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles par un logement maçonné mesurant 9,50 m de largeur pour plus de 20 m de longueur contigu, mais non accolé, à une tourelle quadrangulaire en pierre de 5,50 à 6,20 m de côté.<sup>29</sup>

On ne saurait conclure cette partie sans mentionner évidemment le cas des mottes castrales, habituellement considérées comme des ouvrages précurseurs. Observons en premier lieu que le terme « motte » – et ses synonymes locaux (*molard*, *barrioz*, *poype*) – est attesté à partir du début du XIII<sup>e</sup> siècle dans notre zone d'étude et qualifie au moins une vingtaine de sites fortifiés jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Sa fréquence témoigne de la large diffusion de ce mode de construction dans les Alpes comme de sa pérennité.<sup>30</sup> En fait, ce qualificatif désigne aussi bien des tertres élevés en plaine que des monticules artificiels venant parfaire le sommet des éperons rocheux naturels. Il peut être par conséquent appliqué à des châteaux importants, à des

<sup>19</sup> La Corbière 2010c.

<sup>20</sup> Parlat 1990.

<sup>21</sup> Blondel 1956, 4-5, 72 et 101.

<sup>22</sup> Blondel 1956, 415-418.

<sup>23</sup> Blondel 1956, 71-76.

<sup>24</sup> Blondel 1956, 239-244.

<sup>25</sup> Epinard/Dupré/Serralongue 2015.

<sup>26</sup> La Corbière 2010a, 3-18.

<sup>27</sup> Meyer 1989, 40, fig. 39.

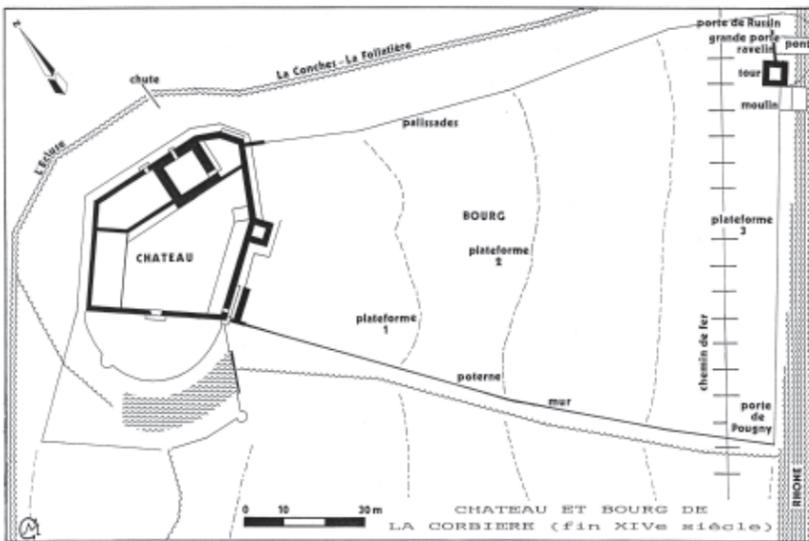
<sup>28</sup> La Corbière 2010d, 29-30.

<sup>29</sup> Deuber 2006, 21-29.

<sup>30</sup> La Corbière 2002, 340-348.



5 et 6 Restitutions de Château-Neuf et Château-Vieux des Allinges (F) au XIV<sup>e</sup> siècle. Etat des connaissances archéologiques de 2012, acquises dans le cadre du projet européen Anciens vestiges en ruine/Des montagnes de châteaux.



7 Plan du château et du bourg de La Corbière (F) à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

résidences nobles et à des dépendances ecclésiastiques. Ainsi, la maison et la grange du prieuré Saint-Didier d'Asserans dans le Pays de Gex, cité dès 1179, étaient établies au sommet d'un grand tertre défensif encore bien visible aujourd'hui.<sup>31</sup> Dans le diocèse de Genève, la motte castrale n'est par conséquent pas typique d'une architecture militaire primitive, mais indique plutôt le recours à un moyen de défense aisé, mis en œuvre au moins jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle.

#### LE DÉVELOPPEMENT DU CHÂTEAU (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> SIÈCLES)

Dans le diocèse de Genève, le développement du château s'est produit au cours de trois étapes principales : il se diffuse tout d'abord à la faveur des crises politiques qui voient le comte de Genève affronter l'évêque et ses grands vassaux de 1120 à 1230 ; le mouvement s'amplifie nettement avec l'implication de Pierre de Savoie dans les années 1230-1260 ; enfin, l'extension connaît son apogée avec les guerres qui opposent les comtes de Savoie, les dauphins de Viennois, les comtes de Genève et leurs alliés des années 1270 au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. L'enrichissement du vocabulaire castral au XIII<sup>e</sup> siècle et au début du suivant témoigne bien du foisonnement et de la variété des bâtiments fortifiés. Hormis les termes déjà connus, les sources font alors état de l'existence de : *poipia/molarium/motta* (1208, 1269, 1272), *munitio/munimen* (1219, 1220), *bastial/bastital/bastida* (1242, 1279), *domus fortis* (1257), *fortalitium* (1269), *domus murea/domus murenchia* (1277, 1283), *domus alta* (1303), *palatium* (1307), *magna domus murea* (1317).<sup>32</sup>

La plupart des forteresses nées au cours du XIII<sup>e</sup> siècle adoptent un plan relativement simple. Il s'agit de quadrilatères plus ou moins réguliers, de trente à cinquante mètres de côté, commandés par une ou deux tours. Ce type de fortification se rencontre aussi bien au sommet d'éperons rocheux qu'en plaine. A Genève, le château de l'Île, édifié par l'évêque vers 1215 et reconstruit par le comte de Savoie en 1288, forme un Wasserburg d'une superficie de 1300 m<sup>2</sup>, défendant le pont du Rhône.<sup>33</sup> La forteresse de La Corbière (fig. 7), élevée par le comte de Genève dans les années 1220 et rebâtie vers 1287, couvre une surface d'environ 2000 m<sup>2</sup> au sommet d'une crête de la rive droite du Rhône.<sup>34</sup> De même, le « château neuf » de Peney, sans doute fondé à l'aube du XIV<sup>e</sup> siècle par l'évêque, s'étend sur environ 1500 m<sup>2</sup>, sur un relief dominant le Rhône.<sup>35</sup>

Le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle connaît par ailleurs la diffusion de la tour circulaire, probablement sous l'influence de Pierre de Savoie qui répand ce plan dans ses châteaux

du Faucigny. Elle peut alors constituer la tour maîtresse isolée d'une forteresse (Châtelet-du-Crédoz, Clermont, Faverges, Langin, La Roche, Montrottier, Versoix) ou flanquer les angles des courtines (Allinges-Neuf et Vieux, Florimont, La Rochette). Mais l'innovation la plus remarquable réside dans la création de places-fortes compactes de plan régulier, improprement qualifiées de « carrés savoyards », inspirées du modèle philippin qui donne pratiquement les mêmes dimensions à chaque tour (Ballaison [Thénières], Bâtie-Rouelbeau, Bonneville, Evian, Saconnex-d'Arve, Vuache).<sup>36</sup> Comme on le constate à Hermance, dont la grosse tour est dressée vers 1318, et à Genève, où la tour Maîtresse est fondée en 1389,<sup>37</sup> la tour circulaire est restée en usage tout au long du XIV<sup>e</sup> siècle, sans connaître cependant un emploi systématique.

Remaniant d'anciens dispositifs, les comtes de Genève développent par ailleurs d'immenses forteresses du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du suivant, dont celle d'Annecy constitue l'ultime témoignage. Clermont et Ternier juxtaposent, sur plus de cent mètres de longueur (respectivement 102 et 125 m) et sur une quarantaine de mètres de largeur, deux enclos puissants dominés par des tourelles et des tours carrées et circulaires, isolés par des tranchées, et pourvus de vastes logis<sup>38</sup> (fig. 8). Annecy (115 m de longueur) suit probablement le même processus de renforcement à partir d'une *aula* primitive, mais son analyse reste à poursuivre.<sup>39</sup> Ce château est encore pourvu d'une grosse tour en 1378-1392, qui paraît être identifiable à l'impressionnante tour carrée dite de la Reine selon Gérard Détraz.<sup>40</sup> Plus généralement, le comte Amédée III de Genève (1320-1367) entreprend la rénovation systématique de son réseau castral à partir des années 1330-1340, en multipliant les tours, en améliorant les enceintes, en réédifiant les logis et en dégagant les abords des forteresses.<sup>41</sup>

Les places-fortes nées ou rénovées au cours des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles donnent encore la part belle aux

<sup>31</sup> La Corbière 2007, 4, fig. 1 et 2, et 15-17.

<sup>32</sup> La Corbière 2010a.

<sup>33</sup> La Corbière 2001.

<sup>34</sup> La Corbière 1996.

<sup>35</sup> La Corbière/Piguet/Santschi 2001, 109-137.

<sup>36</sup> Blondel 1956. Pour Ballaison, voir D'Agostino et al. 2011. Pour Vuache, voir Raynaud 1992.

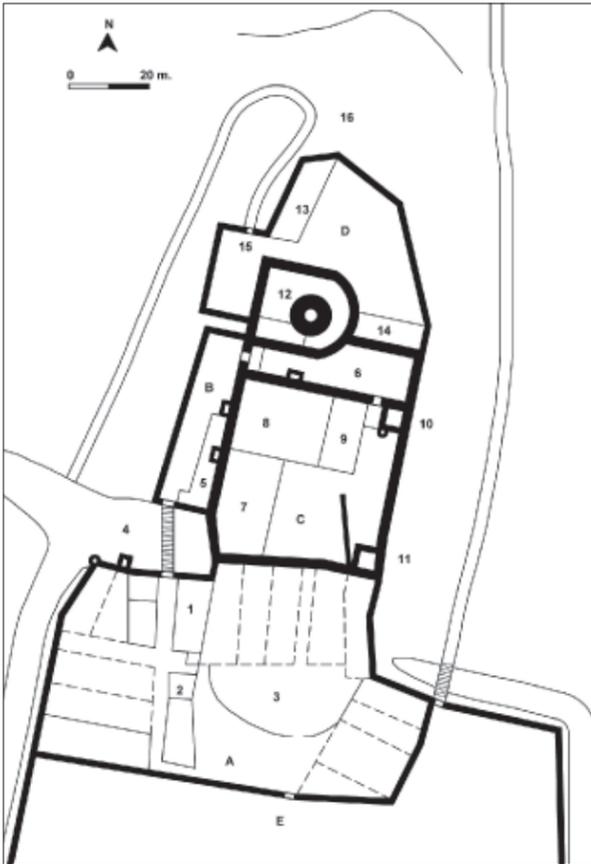
<sup>37</sup> La Corbière 2002, 113, 297 et 334 ; La Corbière 2010e, 198-201.

<sup>38</sup> Blondel 1956, 61-70 ; le château des seigneurs de Ternier complétait la forteresse comtale en couronnant l'extrémité de l'éperon fortifié. La Corbière 2011.

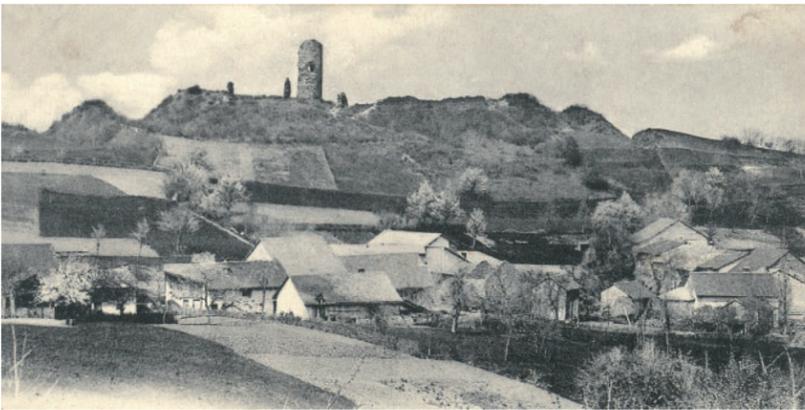
<sup>39</sup> Chalmin-Sirot 1990.

<sup>40</sup> Détraz 1993, 46.

<sup>41</sup> La Corbière 2002, 373, 407 et 417-419.



**8** Plan hypothétique de la forteresse de Clermont (F) de son plain-château à la fin du Moyen Age. A. Plain-château: 1. Maison « haute et basse » de la famille de Malagny. 2. Four comtal. 3. Jardin comtal ? B. Second « recept »: 4. Fossé. 5. Puits, écurie, cellier et grenier. C. « Donjon »: 6. Fossé. 7. « Chambre du seigneur ». 8. « Grande salle », cuisine et bouteillerie. 9. « Nouvelle chambre du seigneur ». 10. Tour de Nangy. 11. Tour ? D. Premier « recept »: 12. Grande tour et sa chemise. 13. Cellier ? 14. Lardier ? 15. Poterne. 16. Fossé. E. Bourg.



**9** Le site ruiné du château de Langin (F) vers 1900.



**10** La Bâtie-Rouelbeau GE vers 1340.

retranchements en terre (fossés, tranchées, talus, mottes) et aux défenses en bois (palissades, barbicanes, hourds), qui amplifient considérablement les surfaces fortifiées (fig. 9). Ce mode de défense, d'une mise en œuvre facile et rapide à défaut d'être peu coûteuse, trouve son expression la plus emblématique dans la multiplication de châteaux en terre et en bois, dits « bâties », destinés à servir de pivots à des offensives ou à occuper des territoires nouvellement conquis ou menacés. La Bâtie-Rouelbeau à Meinier, récemment fouillée par le Service cantonal d'archéologie de Genève, est construite en 1318 par un vassal du dauphin de Viennois, afin de protéger le débouché lacustre de la seigneurie de Faucigny (fig. 10). L'ouvrage s'élève sur un tertre artificiel créé au milieu d'un marais et isolé grâce à deux couronnes de fossés inondés. Il est formé d'une palissade quadrangulaire de 30 à 40 m de côté, dont trois des angles sont défendus par des tours massives en bois de 6,50 m de côté et de 8 m de hauteur, d'un grand logis en colombages de 8,40 m de largeur pour 16 m de longueur, fondé sur un socle maçonné au centre du site et dans une dépression, et de deux dépendances.<sup>42</sup> Si la plupart de ces places-fortes n'ont eu qu'une existence éphémère, certaines, telle la Bâtie-Rouelbeau vers 1350 (fig. 11), seront reconstruites en pierre pour devenir le siège d'une seigneurie.

Précisons pour conclure que l'intense diffusion du château au cours des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles s'accompagne de la construction quasi systématique de bourgs castraux fortifiés dont une bonne partie disparaîtra après la fin du conflit delphino-savoyard. Une grande diversité de plans urbains a été mise en œuvre par les belligérants – « bourgs-rue », bourgs concentriques aux voies orthogonales, « circulades » (fig. 12) – mais dont la présentation dépasse le cadre de cet exposé.<sup>43</sup>

L'intensification des guerres a également pour conséquence d'encourager le développement des résidences aristocratiques. Les chevaliers se dotent de maisons fortes massives et souvent isolées, qui adoptent les plans des forteresses des grands dynastes. Il s'agit donc d'enceintes crénelées parfois pourvues aux angles de tours circulaires (Buffavent, Coudrée, Etrembières), mais dont les dépendances rurales sont rejetées hors des murailles.<sup>44</sup> La petite noblesse diffuse pour sa part le modèle de la maison haute qui juxtapose un corps de logis et une petite tour, ou dresse de gros corps de logis quadrangulaires. Ce type d'habitat connaîtra, après le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, une propagation très large qui s'étendra jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, car il est adopté par les notaires, les curés de campagne et les agents seigneuriaux subalternes.<sup>45</sup>

#### L'AGONIE DU CHÂTEAU (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES)

La fin du conflit delphino-savoyard en 1355 se traduit progressivement par la remise en cause du rôle stratégique des grandes forteresses princières. Dans un premier temps, les comtes de Genève et les comtes de Savoie s'efforcent de maintenir en état leurs réseaux castraux et d'adapter à partir des années 1370-1390 les enceintes à la menace de l'artillerie à poudre, tout en reportant l'essentiel de leurs efforts financiers sur leurs principales résidences. Mais le poids du coût de l'entretien devient une source récurrente d'inquiétude lorsqu'Amédée VIII de Savoie (1391-1451) acquiert le comté de Genève en 1401. En comptant les châteaux du Pays de Gex et du Faucigny, conquis cinquante ans auparavant, le comte de Savoie doit désormais gérer une cinquantaine de forteresses dans l'espace du diocèse de Genève.

Le XV<sup>e</sup> siècle constitue par conséquent pour le château « genevois » une période de crise au cours de laquelle la Maison de Savoie développe des résidences prestigieuses à Ripaille (1370-1430) et à Annecy (tour et logis Perrière, 1445), mais tout en renonçant à entretenir la plupart de ses châteaux à partir des années 1430-1440. Ceux-ci sont soit inféodés, soit simplement délaissés faute de moyens financiers. Parallèlement, l'aristocratie multiplie la construction d'habitations prestigieuses qui mêlent caractères résidentiels et défensifs, tel que le château de Marclaz à Thonon.

Dans le contexte des guerres de Bourgogne et des crises qui les suivent, dans les années 1470-1490, la Maison de Savoie tente de rénover l'ancien réseau castral, mais on doit le plus souvent se contenter du minimum : remonter les toitures et protéger les entrées. Ces remèdes dérisoires seront incapables de mettre les forteresses princières en état de résister aux attaques de Berne, de Genève et des Valaisans, qui détruisent par incendie ou à coups de pioche, d'explosifs ou de canon au moins une quarantaine de châteaux et de maisons fortes de 1536 à 1592. Mais au-delà de ces événements militaires, les inspections conduites de 1553 à 1572 dans l'apanage de Genevois-Nemours montrent bien que l'administration savoyarde a fait le choix d'abandonner purement et simplement la plupart des anciens châteaux qui sont alors laissés aux aléas climatiques, aux rapines et au trafic de matériaux conduit par les agents locaux. Finalement, les ducs de

<sup>42</sup> Terrier/Joguin Regelin 2009 ; Terrier/Joguin Regelin 2016 ; Sanchez 2016.

<sup>43</sup> Grandjean 1984, 61-100 ; La Corbière 2002, 353-398.

<sup>44</sup> Chalmin-Sirot 1998.

<sup>45</sup> La Corbière 2010a.



11 La Bâtie-Rouelbeau GE vers 1360.



12 Le château et le bourg de Jussy GE au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

Savoie se résoudre au début du XVII<sup>e</sup> siècle à vendre comme carrières de pierre ces symboles du pouvoir d'un autre temps.<sup>46</sup>

### CONCLUSION

La typologie castrale qui vient d'être esquissée se révèle extrêmement variée et complexe, mais on n'en saisit encore que les fondamentaux. Il faut par ailleurs ajouter à cette diversité les châteaux de falaise et les aménagements troglodytiques, bien connus en Suisse grâce aux travaux de Lukas Högl.<sup>47</sup> Un recensement conduit au début des années 2000 a permis d'inventorier dans le territoire de l'ancien diocèse de Genève une trentaine de ces ouvrages dont la construction paraît s'étaler du Haut Moyen Age au XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit aussi bien d'édifices maçonnés que de constructions en bois assez complexes, au sujet desquels les sources manuscrites sont peu loquaces et qui restent par conséquent un sujet d'étude pour l'archéologie.<sup>48</sup>

L'acquisition des connaissances est évidemment tributaire de la multiplication des recensements et des chantiers archéologiques, mais tout autant de l'exploitation de la masse considérable des sources manuscrites à disposition. Bien que dispersées entre Annecy, Chambéry, Dijon, Genève, Grenoble et Turin, les comptabilités médiévales, entre autres, conjuguées aux observations de terrain, permettent de conduire des études monographiques extrêmement fines et de comprendre l'histoire, la configuration, l'évolution et les fonctions des châteaux de l'ancien diocèse de Genève. Elles ouvrent également de belles perspectives de recherches pour la connaissance des chantiers et pour retracer la carrière des spécialistes.

<sup>46</sup> La Corbière 2016.

<sup>47</sup> Högl 1986.

<sup>48</sup> La Corbière 2006.

### CRÉDITS

**Association Ké Viva Chaumont** fig. 4

**Collection particulière** fig. 3, 9

**EHESS/Modèle Numérique de Terrain O. Veissière/Restitutions**

**E. Chauvin-Desfleurs** fig. 5, 6

**On-Situ/Service d'archéologie du canton de Genève** fig. 10, 11

**Service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Genève**

Julien Carrard: fig. 12

Anne-Marie Viaccoz-de Noyers: fig. 2, 8

**Matthieu de la Corbière** fig. 7

**Matthieu de la Corbière/Paul Cattin** fig. 1

### BIBLIOGRAPHIE

**Bautier/Sornay 1968-74** Robert-Henri Bautier/Janine Sornay, Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Age. Provence-Comtat venaisien, Dauphiné, Etats de la Maison de Savoie. 3 vol. (Paris 1968, 1971, 1974).

**Bertrand 1948** Pierre Bertrand, Châteaux, bourgs-fortifiés et maisons-fortes du canton de Genève. Les châteaux et ruines de la Suisse (Bâle 1948).

**Blondel 1956** Louis Blondel, Châteaux de l'ancien diocèse de Genève. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève VII, série in-4° (Genève 1956).

**Brocard-Plaut et al. 1986** Michèle Brocard-Plaut et al., Châteaux et maisons fortes savoyardes. 2 vol. (Le Coteau 1986).

**Bruchet 1907** Max Bruchet, Le château de Ripaille (Paris 1907).

**Carrier/La Corbière 2005** Nicolas Carrier/Matthieu de la Corbière, Entre Genève et Mont-Blanc au XIV<sup>e</sup> siècle. Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève 63 (Genève 2005).

**Chalmin-Sirot 1990** Elisabeth Chalmin-Sirot, Le château d'Annecy (Lyon 1990).

**Chalmin-Sirot 1998** Elisabeth Chalmin-Sirot, Résidences seigneuriales au Moyen Age. Comté de Genève, Faucigny, Chablais (Haute-Savoie). Travaux et documents (Lyon 1998).

**Coram-Mekkey/La Corbière 2015** Sandra Coram-Mekkey/Matthieu de la Corbière, Entre Rhône et Mont-Blanc au XVI<sup>e</sup> siècle. Inspections dans l'apanage de Genevois-Nemours de 1553 à 1572. Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne 122 (Annecy 2015).

**D'Agostino et al. 2011** Laurent D'Agostino et al., Inventaire des sites castraux de la Haute-Savoie. Vol. 2. Catalogue, m.s. DRAC-SRA (Lyon février 2011).

**D'Agostino et al. 2012** Laurent D'Agostino et al., Les châteaux du Moyen Age en Haute-Savoie, entre recherche et mise en valeur. Etat de la question et perspectives. In: Lorenzo Appolonia/Gabriele Sartorio/Antonio Sergi/Cécile Dupré/Christophe Guffond/Claire Roset/Anne-Sophie Baud (coord.), Actes du colloque de clôture du projet AVER. Anciens vestiges en ruine. Aoste, 29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2012 (Lyon 2012), 67-98.

**Détraz 1993** Gérard Détraz, Fonctions militaire et résidentielle des châteaux à la fin du Moyen Age : l'exemple du comté de Genève au XIV<sup>e</sup> siècle. Etudes savoisiennes, Revue d'histoire et d'archéologie 2, 1993, 43-59.

**Détraz 1995** Gérard Détraz, Etat sommaire de la série SA et des archives savoyardes de Turin. Archives Départementales de la Haute-Savoie. Archives du Duché de Savoie (Annecy 1995).

**Deuber 2006** Gérard Deuber, La maison Tavel au Moyen Age. Une résidence aristocratique à Genève, XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle. Genava n.s. LIV, 2006, 2-96.

**Du Bois-Melly 1889-1900** Charles Du Bois-Melly, Autographies. Châteaux et monastères des environs de Genève. 3 vol. (Genève 1889-1900).

**Duparc 1978** Pierre Duparc, Le comté de Genève IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève XXXIX. 2<sup>e</sup> éd. (Genève 1978).

**Epinard/Dupré/Serralongue 2015** François Epinard/Cécile Dupré/Joël Serralongue (dir.), Les châteaux des Allinges, entre Savoie et Faucigny au Moyen Age. Culture 74 16 (Annecy 2015).

**Grandjean 1984** Marcel Grandjean, Villes neuves et bourgs médiévaux, fondement de l'urbanisme régional. Des siècles d'usage humain. L'homme dans la ville, cours général public 1983-1984 (Lausanne 1984), 61-100.

**Guilleré/Gaulin 1992** Christian Guilleré/Jean-Louis Gaulin, Des rouleaux et des hommes: premières recherches sur les comptes de châtelainies savoyards. Etudes savoisiennes, Revue d'histoire et d'archéologie 1, 1992, 51-108.

**Högl 1986** Lukas Högl, Burgen im Fels. Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters 12 (Olten 1986).

**La Corbière 1996** Matthieu de la Corbière, Les comptes de châtelainie au service de l'archéologie castrale : le château gessien de La Corbière (Ain), 1301-1407. Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes III, 1996, 35-45.

**La Corbière 2001** Matthieu de la Corbière, Le château de l'Île. In: Anastazja Winiger-Labuda (coord.), Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Genève. Genève, Saint-Gervais : du bourg au quartier II/97 (Berne 2001), 170-177.

**La Corbière 2002** Matthieu de la Corbière, L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève, Etude des principautés et de l'habitat fortifié (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle). Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne 107-108 (Annecy 2002).

**La Corbière 2006** Matthieu de la Corbière, Premières observations sur les habitats rupestres et troglodytiques médiévaux dans le nord rhône-alpin. In: Florence Guillot (dir.), De la spelunca à la roca : l'habitat troglodytique au Moyen Age. Actes du 1<sup>er</sup> colloque pluridisciplinaire de Saint-Martin-le-Vieil, 11 et 12 juin 2005 (Carcassonne 2006), 70-86.

**La Corbière 2007** Matthieu de la Corbière, Le prieuré Saint-Didier d'Asserans (ancien diocèse de Genève, doyenné d'Aubonne). Revue d'histoire religieuse des Pays de l'Ain, Bulletin de la Société nouvelle Gorini 3, 3<sup>e</sup> série, 2007, 4-27.

**La Corbière 2010a** Matthieu de la Corbière, La maison haute dans l'ancien diocèse de Genève (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle). Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève 40, 2010, 3-18.

**La Corbière 2010b** Matthieu de la Corbière, L'évêché. In: Matthieu de la Corbière (dir.), Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Genève. Genève, ville forte III/117 (Berne 2010), 124-140.

**La Corbière 2010c** Matthieu de la Corbière, Le château de Genève. In: Matthieu de la Corbière (dir.), Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Genève. Genève, ville forte III/117 (Berne 2010), 146-154.

**La Corbière 2010d** Matthieu de la Corbière, La ville médiévale intra et extra muros. In: Matthieu de la Corbière (dir.), Les Monuments

d'Art et d'Histoire du canton de Genève. Genève, ville forte III/117 (Berne 2010), 19-43.

**La Corbière 2010e** Matthieu de la Corbière, Les ouvrages majeurs des enceintes urbaines. In: Matthieu de la Corbière (dir.), Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Genève. Genève, ville forte III/117 (Berne 2010), 155-210.

**La Corbière 2011** Matthieu de la Corbière, Une prestigieuse résidence des comtes de Genève: le château de Clermont. La Revue savoisiennne, 151<sup>e</sup> année, 2011, 307-330.

**La Corbière 2016** Matthieu de la Corbière, L'abandon des châteaux à la fin du Moyen Age dans l'ancien diocèse de Genève. In: Elodie Kohler/Hélène Maurin (dir.), Les vies de châteaux, De la forteresse au monument, Les châteaux sur le territoire de l'ancien duché de Savoie, du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours. Catalogue de l'exposition présentée au Musée-Château d'Annecy du 3 juin au 18 septembre 2016 (Annecy 2016), 88-95.

**La Corbière/Piguet/Santschi 2001** Matthieu de la Corbière/Martine Piguet/Catherine Santschi, Terres et châteaux des évêques de Genève, Les mandements de Jussy, Peney et Thiez des origines au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne 105 (Annecy-Genève 2001).

**Meyer 1989** André Meyer, L'architecture profane. Ars Helvetica IV, Arts et culture visuels en Suisse (Disentis 1989).

**Pariat 1990** Christian Pariat, La tour de Mons. Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes. Cahiers René de Lucinge n.s. 6 (Lyon 1990) 133-136.

**Raemy 2004** Daniel de Raemy, Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330), Un modèle: le château d'Yverdon. Vol. 1, Le Moyen Age: genèse et création. Cahiers d'archéologie romande 98 (Lausanne 2004).

**Raynaud 1992** Frédéric Raynaud, Le Château et la Seigneurie du Vuache, Haute-Savoie. Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes 6 (Lyon 1992).

**Sanchez 2016** Jean-Michel Sanchez (réal.), La Bâtie-Rouelbeau. On-Situ/Service d'archéologie du canton de Genève. Film de 9 mn (juillet 2016) ([www.batie-rouelbeau.ch](http://www.batie-rouelbeau.ch), 26.04.2017).

**Terrier/Joguin Regelin 2009** Jean Terrier/Michelle Joguin Regelin, Le château de Rouelbeau ☒ une bâtie en bois édifée au bas Moyen Age dans les environs de Genève. Mittelater – Moyen Age – Medioevo – Temp medieval. Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins 14, H. 4, 2009, 113-134.

**Terrier/Joguin Regelin 2016** Jean Terrier/Michelle Joguin Regelin, Le château de Rouelbeau. In: Sylvie Aballéa (dir.), Châteaux forts et chevaliers. Genève et la Savoie au XIV<sup>e</sup> siècle. Catalogue de l'exposition présentée au Musée d'art et d'histoire de Genève du 7 octobre 2016 au 19 février 2017 (Genève 2016), 23-27.

## RÉSUMÉ

S'étendant du Jura aux Alpes et du lac Léman au lac du Bourget, le diocèse de Genève constituait au Moyen Age une plaque tournante des échanges européens, la cité s'érigeant en outre peu à peu comme une étape commerciale de premier plan. Du début du XII<sup>e</sup> au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, la cité et son territoire furent le théâtre de premières guerres qui mirent aux prises les comtes avec les évêques de Genève et de grands vassaux révoltés. Puis, de la fin du XIII<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle,

cet évêché fut au cœur des conflits qui opposèrent le comte de Savoie, le dauphin de Viennois et leurs alliés pour la conquête des grandes voies commerciales et pour la maîtrise du Léman et du Rhône. Ces deux périodes virent par conséquent se dresser une multitude de châteaux, de maisons fortes et de bourgs fortifiés aujourd'hui bien connus grâce notamment aux travaux de Louis Blondel. Ces fortifications passèrent entre les mains des comtes de Savoie, tout d'abord au terme des guerres, en 1355, puis en 1401, à la faveur de l'extinction de la dynastie des comtes de Genève. Dès lors, la gestion de ce réseau castral extrêmement dense posa des difficultés financières et stratégiques à l'administration savoyarde, qui fit le choix de délaisser progressivement la plupart des édifices, avant que les guerres nées dans le contexte de la Réforme n'achèvent le démantèlement du maillage castral formé à partir du XII<sup>e</sup> siècle.

#### ZUSAMMENFASSUNG

Die Diözese von Genf, welche sich vom Jura bis zu den Alpen und vom Genfersee bis zum Lac du Bourget erstreckte, war im Mittelalter eine Drehscheibe für den europäischen Handel, wobei sich die Stadt Genf nach und nach als Handelsstation erster Ordnung etablierte. Vom Beginn des 12. bis zur Mitte des 13. Jh. waren die Stadt und ihr Hoheitsgebiet Schauplatz erster Kriege zwischen den Grafen und den Bischöfen von Genf auf der einen Seite und abtrünnigen Vasallen auf der anderen. Zwischen dem Ende des 13. und der Mitte des 14. Jh. stand das Bistum schliesslich im Zentrum von Konflikten, bei welchen sich der Graf von Savoyen, der Dauphin von Viennois und ihre Verbündeten um die Eroberung der grossen Handelsverbindungen und um die Beherrschung des Genfersees und der Rhône bekriegten. In diesen zwei Perioden wurde folglich eine Vielzahl von Burgen, befestigten Häusern und Siedlungen errichtet, die heute u. a. dank den Arbeiten von Louis Blondel bekannt sind. Diese Befestigungen gelangten in den Besitz der Grafen von Savoyen, zunächst 1355 nach den kriegerischen Auseinandersetzungen und schliesslich 1401, als die Dynastie des Grafenhauses von Genf erlosch. Von nun an bedeutete die Verwaltung dieses extrem dichten Burgennetzes einen beträchtlichen finanziellen und strategischen Aufwand für die savoyische Administration. Diese entschied sich, die Gebäude mehrheitlich zu vernachlässigen, bis schliesslich die Kriege, die im Kontext der Reformation aufflammten, dieses seit dem 12. Jh. bestehende Netzwerk von Burgen zerschlugen.

*Aurélie Gorgerat (Suisse)*

#### SUMMARY

In the Middle Ages, the Diocese of Geneva, which stretched from the Jura Mountains to the Alps and from Lake Geneva to Lake Bourget, was a hub of European exchange with Geneva gradually establishing itself as a centre of trade of the highest order. From the early 12<sup>th</sup> to the mid-13<sup>th</sup> centuries, the city and its territories were theatres of war between the lords and bishops of Geneva on one hand and a number of disloyal lieges on the other. Between the late 13<sup>th</sup> and mid-14<sup>th</sup> centuries, finally, the diocese was at the centre of a number of conflicts between the counts of Savoy, the Dauphin of Viennois and their allies fighting for control over the major trade links and over Lake Geneva and the River Rhône. During these two periods, a large number of castles, fortified houses and settlements were built, which are known today thanks to the work of Louis Blondel. The fortifications eventually fell into the hands of the counts of Savoy, some in 1355 in the wake of the wars and the rest in 1401 when the dynasty of the counts of Geneva became defunct. From then on, management of this extremely dense network of castles required significant financial investment and strategic effort on the part of the Savoy administration. The latter gradually proceeded to neglect most of the buildings until the wars that broke out in the context of the Reformation eventually put an end to the network of castles which had existed since the 12<sup>th</sup> century.

*Sandy Haemmerle (Ireland)*